

Le jeudi 16 mars 2017 à St Briec

---

### Epreuve d'admissibilité

---

Une épreuve consistant en un questionnaire appelant des réponses brèves portant sur les domaines suivants relatifs au fonctionnement des services dans lesquels un adjoint territorial principal du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe peut être appelé à servir :

- accueil du public ;
- animation ;
- sécurité des personnes et des bâtiments.

**Durée : 1 heure  
Coefficient : 2**

**Toute note inférieure à 5 sur 20 entraîne l'élimination du candidat.**

#### IMPORTANT

**Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie ou le sujet** : ni votre prénom ou votre nom, ni votre n° de convocation, ni votre signature ou paraphe.... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple : nom d'une commune, nom d'un agent....).

Seuls sont autorisés les stylos billes non effaçables, plumes ou feutres d'encre NOIRE ou BLEUE (sont interdits les stylos billes effaçables type « friXion »). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.

Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas notées par les correcteurs.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury**

**Les candidats peuvent répondre aux questions dans l'ordre qui leur convient, mais en indiquant le numéro de la question traitée sur leur copie.**

Un malus de 2 points pourra être appliqué en cas de non-respect des règles de grammaire, d'orthographe et de syntaxe.

### Question n° 1 : (2,5 points)

---

Vous exercez au sein d'une bibliothèque municipale. Votre supérieur hiérarchique vous demande de réfléchir à une animation lecture en direction de la petite enfance (0-3 ans).

- a. Déterminez les lieux d'intervention. Deux propositions attendues.
- b. Citez trois partenaires pouvant être associés au projet.

### Question n° 2 : (2 points)

---

Un usager de la bibliothèque demande un livre retiré du catalogue et mis au pilon. Pour répondre à son questionnement sur cette opération, vous lui expliquez en quoi consiste le « désherbage en bibliothèque ».

Mettez en avant quatre arguments.

### Question n° 3 : (3 points)

---

Donnez trois arguments permettant de dire que la mise en réseau des bibliothèques améliore le service rendu aux usagers. Détaillez succinctement vos réponses.

### Question n° 4 : (3 points)

---

Vous assurez la présidence de la salle de lecture d'un service d'archives municipales. Un usager insiste bruyamment pour pouvoir consulter un document hors des heures de levée. Que lui répondez-vous ?

### Question n° 5 : (2 points)

---

Quelles sont les quatre missions fondamentales d'un service d'archives ?

Développez chacune succinctement.

### Question n° 6 : (3 points)

---

Une personne se présente à l'accueil du musée et demande le régisseur des collections. Expliquez l'ensemble des fonctions de celui-ci.

### Question n° 7 : (3 points)

---

Un visiteur fait une chute lors de la visite du jardin remarquable dans lequel vous travaillez. Il se plaint d'une jambe et ne parvient pas à se relever. Que faites-vous ?

### Question n° 8 : (1,5 point)

---

Qu'est-ce que la Nuit européenne des musées ?